

Économie Sociale et Solidaire

Qu'est-ce que l'Économie Sociale et Solidaire ?

L'Économie Sociale et Solidaire regroupe un ensemble d'organisations qui se retrouvent sur des valeurs communes. Il s'agit de sociétés de personnes (adhérents ou sociétaires) et non de sociétés de capitaux ; le but de ces établissements n'est pas le profit personnel et les excédents sont principalement réinvestis. Quatre familles la composent : les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations.

NOTA BENE :

La source pour l'ensemble des informations chiffrées contenues dans ce document est INSEE - CLAP - 2007

Pourquoi observer l'Économie Sociale et Solidaire ?

L'Économie Sociale et Solidaire se caractérise par une autre manière d'entreprendre. Dans le contexte économique actuel, l'ESS n'est pas qu'un enjeu de dimension locale.

Pour une bonne perception de la réalité, cette publication vous apporte des éléments chiffrés sur l'ESS dans l'agglomération boulonnaise à fin 2007 :

- I - Les établissements employeurs
- II - Les postes salariés
- III - Les emplois
- IV - Zoom sur les associations

Grille de lecture des tableaux : Valeur la plus forte au regard des autres niveaux géographiques Valeur concernant uniquement le domaine de l'ESS

I - Les établissements employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire dans l'agglomération boulonnaise

L'agglomération boulonnaise dénombre **690 établissements de l'Économie Sociale et Solidaire dont près de 46 % sont employeurs (soit 316 établissements employeurs)**.

Elle compte 264 établissements employeurs pour 100 000 habitants contre 248 dans la région Nord-Pas-de-Calais. **La part de l'ESS dans le tissu économique de l'agglomération boulonnaise (8,4%) est légèrement inférieure à celle de la région (9,5%).**

	C.A du Boulonnais		Pays Boulonnais		Nord-Pas de Calais	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
Associations	280	88.6	348	86.6	8 873	87.4
Coopératives	20	6.3	34	8.5	899	8.9
Mutuelles	16	5.1	19	4.7	330	3.3
Fondations	0	0	1	0.2	47	0.5
Total ESS	316	100	402	100	10 149	100
Total Economie	3 736	-	4 784	-	106 974	-

Les associations sont sans surprise beaucoup plus nombreuses. Leur part dans l'agglomération boulonnaise (88.6 %) est légèrement supérieure à celle de la région (87,4%).

Les établissements mutualistes sont plus présents dans l'agglomération boulonnaise qu'en région (respectivement 5,1% contre 3,3%).

TOP 5 des établissements employeurs de l'ESS dans l'agglomération boulonnaise selon le statut juridique au 31 décembre 2007 :

Associations

Entre 250 et 499 salariés

1. Association de Parents d'Enfants Inadaptés de Boulogne (CAT du Boulonnais) - SAINT LEONARD

Entre 200 et 249 salariés

2. Mode d'Emploi à BOULOGNE SUR MER

Entre 100 et 199 salariés

3. OPALE Famille (Service d'aide aux personnes âgées) à MARQUISE
4. DOM SERVICES à BOULOGNE SUR MER
5. Associations d'Apprentis Industriel Commercial (Lycée privé Saint Joseph) à SAINT MARTIN BOULOGNE

Coopératives

Entre 50 et 99 salariés

1. Coopérative Maritime Etaploise Organ Producte (CMEOP) à BOULOGNE SUR MER

Entre 10 et 19 salariés

2. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France à BOULOGNE SUR MER
3. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France à BOULOGNE SUR MER
4. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France à DESVRES
5. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France à MARQUISE
6. Banque Populaire du Nord (BPN) à BOULOGNE SUR MER

Mutuelles

Entre 10 et 19 salariés

1. Mutuelle Assurance Instituteur France à BOULOGNE SUR MER

Entre 6 et 9 salariés

2. Groupe SMISO Mutuelle des Cadres à BOULOGNE SUR MER
3. Mutualité Française du Pas-de-Calais à BOULOGNE SUR MER
4. Mutualité Française du Pas-de-Calais à BOULOGNE SUR MER
5. MACIF à BOULOGNE SUR MER

1.1 La masse salariale

La masse salariale des établissements de l'ESS dans l'agglomération bouloonnaise atteint 77 256 510 euros, soit **8 % de la masse salariale du tissu économique** (9 % pour la région Nord-Pas de Calais).

87 % de la masse salariale des établissements de l'ESS se concentrent dans les associations de l'agglomération bouloonnaise (contre 84 % pour la région).

	C.A du Boulonnais	Pays Boulonnais	Nord-Pas de Calais
	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Associations	87	87	84
Coopératives	10	10	9
Mutuelles	3	3	4
Fondations	0	0	4
Total ESS	100	100	100

Source : INSEE - Clap2007 (hors agriculture);
Traitement : Observatoire Régional ESS- CRESS Nord-Pas-de-Calais

1.2 Les secteurs d'activité

	C.A du Boulonnais	Pays Boulonnais	Nord-Pas de Calais
	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Activités récréatives, culturelles et sportives	25.3	23.4	26.6
Action Sociale	18.7	19.7	20.9
Activités associatives*	23.1	22.6	20.3
Éducation	12	11.7	11.6
Activités financières	6	5.7	7.6
Services aux entreprises	3.8	4.7	4.3

Sans surprise, les établissements de l'ESS bouloonnaise se positionnent principalement dans **les secteurs des « Activités récréatives, culturelles et sportives » (25.3 %), de l'« Action Sociale » (18.7 %), et des « Activités associatives » (23.1 %).**

Globalement, cette répartition est comparable à celle de la région Nord-Pas de Calais.

* Les activités associatives reprennent majoritairement des organisations associatives non classées et quelques organisations professionnelles.

** Agrégation des secteurs d'activité suivants : « Industrie », « Construction », « Commerce », « Transports », « Activités Immobilières », « Services aux entreprises », « Hôtels et restaurants », « Services personnels et domestiques ».

1.3 Les effectifs

	C.A du Boulonnais (%)		Pays Boulonnais (%)		Nord-Pas de Calais (%)	
	ESS	HORS ESS	ESS	HORS ESS	ESS	HORS ESS
	0-5 salariés	60.8	69.2	62.4	70.1	62.9
6-19 salariés	22.8	20.9	21.4	20.6	20.3	21.6
20-49 salariés	12.7	6.1	11.7	5.6	10.3	5.9
50 salariés et +	3.8	3.9	4.5	3.6	6.5	4
Total des établissements employeurs	100	100	100	100	100	100

Plus de 2/3 des établissements de l'ESS de l'agglomération bouloonnaise se composent de 5 salariés au plus. Ils ne dérogent pas aux spécificités régionales de l'ESS et plus largement du tissu économique.

II - Les postes salariés de l'Économie Sociale et Solidaire dans l'agglomération bouloonnaise

2.1 Répartition selon le statut juridique

	C.A du Boulonnais		Pays Boulonnais		Nord-Pas de Calais	
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Associations	3 526	93	4 399	92	124 368	88
Coopératives	193	5	261	5	8 532	6
Mutuelles	90	2	96	2	4 012	3
Fondations	0	0	1	0	4 173	3
Total ESS	3 809	100	4 757	100	141 085	100
Total Economie	40 494	-	48 137	-	1 322 051	-

9,4 % des postes de travail de l'agglomération bouloonnaise se situent dans les établissements de l'ESS (une part légèrement inférieure à celle de la région).

Les associations sont le principal pourvoyeur de postes de travail de l'ESS dans l'agglomération bouloonnaise (avec 93 % contre 88 % en région). Ce phénomène peut en partie s'expliquer par l'absence de fondation dans l'agglomération.

Au cours de l'année 2007, le nombre de postes de travail de l'ESS a augmenté de 3 % soit un rythme plus élevé que l'ensemble des activités (+1.1 %).

2.2 Les secteurs d'activité

Le secteur de l'« **Action Sociale** » ne déroge pas à son statut de plus gros employeur de l'ESS : **40,7% dans l'agglomération boulonnaise** contre 44.8 % au niveau régional.

Le secteur de l'«Education» occupe une part importante des postes de travail de l'ESS dans l'agglomération boulonnaise (26,5%) comparativement à la région (21,5%).

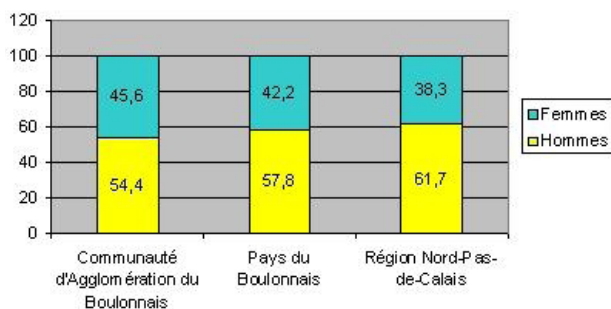
	C.A du Boulonnais	Pays Boulonnais	Nord-Pas de Calais
	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Action Sociale	40.7	46.4	44.8
Éducation	26.5	24.2	21.5
Activités associatives	13.8	11.4	7.4
Activités récréatives, culturelles et sportives	4.7	4.3	4.2
Activités relatives à la santé	2.4	2	8
Activités financières	3.9	3.8	4.7

L'économie «classique» dans le secteur de l'« Education » dans l'agglomération boulonnaise (7,1%) dispose d'une part avoisinant celle de la région (7,6%).

A contrario, le secteur des « Activités relatives à la santé » occupe une part faible des postes de travail de l'ESS dans l'agglomération boulonnaise (2,4%), comparativement à la Région Nord-Pas-de-Calais (8%).

III - Les emplois de l'Économie Sociale et Solidaire dans l'agglomération boulonnaise

3.1 Répartition par sexe



Les femmes sont davantage présentes dans l'ESS que dans l'économie «classique». Cette tendance s'observe tant dans l'agglomération boulonnaise que dans la région.

Ainsi, plus de 2/3 des emplois permanents de l'ESS sont occupés par des femmes contre seulement près des 2/5^{ème} dans l'économie «classique».

Cela pourrait s'expliquer par l'implication de l'ESS dans les secteurs de l'éducation et de l'action sociale, classiquement plus féminins.

3.2 Répartition par âge

	C.A du Boulonnais (%)		Pays Boulonnais (%)		Région Nord-Pas de Calais (%)	
	ESS	HORS ESS	ESS	HORS ESS	ESS	HORS ESS
> 25 ans	15.6	22.4	15.4	22.2	14.2	20.3
26 - 35 ans	24.5	26.5	23.7	26.4	26.2	27
36 - 45 ans	26.1	24.6	26.9	24.4	26.6	24.9
46 - 55 ans	26	20.6	26	20.9	24.7	21.4
56 ans ou +	7.8	6	9.1	6	8.3	6.5
Total	100	100	100	100	100	100

Les séniors sont plus présents dans les établissements de l'économie sociale et solidaire que dans l'économie «classique». Cette tendance se confirme dans l'agglomération boulonnaise.

A contrario, la part des jeunes dans l'ESS est plus faible que dans l'économie classique.

Ce phénomène est accentué dans l'agglomération boulonnaise (>15 % contre 14 % pour la région).

Les 36 ans et + représentent plus de 60 % des emplois permanents de l'ESS, contre 53 % environ pour l'économie «classique».

3.3 Répartition par Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)

	C.A du Boulonnais	Pays Boulonnais	Région Nord-Pas de Calais
Chefs d'entreprises	0.1	0.1	0.2
Cadres et prof. intell. sup.	7.2	6.9	10.2
Prof. interm.	30	27.8	31.3
Employés	36.9	42.2	39.3
Ouvriers	25.7	23	18.9

La répartition des salariés par PCS est atypique dans l'agglomération boulonnaise : la catégorie des ouvriers (habituellement sous représentée dans l'ESS) est importante.

Toutefois, ce phénomène semble commun à l'ensemble du tissu économique local. L'économie «classique» est composée également d'un plus grand nombre d'ouvriers qu'à l'échelle régionale (42,3 % contre 37,9 % en région).

La part des salariés « Cadres et professions intellectuelles supérieures » est plus faible dans l'agglomération boulonnaise. Cette spécificité territoriale ne se cantonne pas au champ de l'ESS, elle s'étend à l'économie «classique».

Les « employés » sont la catégorie dominante de l'Economie Sociale et Solidaire en région et dans le territoire avec respectivement 40 % et 36,9 % des salariés de l'ESS.

3.4 Les contrats de travail

Les contrats de l'ESS sont plus précaires que dans l'économie «classique» : 30% des emplois de l'ESS sont considérés comme « occasionnels* ».

* un contrat est dit « occasionnel » s'il possède au moins l'une de ces caractéristiques :
- nombre d'heures salariées sur année < 120 heures
- durée d'emploi sur l'année < 30 jours

	C.A du Boulonnais		Pays Boulonnais		Nord-Pas de Calais	
	Emplois permanents	Emplois occasionnels	Emplois permanents	Emplois occasionnels	Emplois permanents	Emplois occasionnels
Coopératives	78	22	80	20	85	15
Mutuelles	96	4	93	7	93	7
Associations	68	32	68	32	66	34
Fondations	0	0	100	0	89	11
Total ESS	70	30	69	31	69	31
Hors ESS	78	22	79	21	79	21
Total général	77	23	78	22	78	22

IV - Zoom sur les associations de l'Économie Sociale et Solidaire dans l'agglomération boulonnaise

	C.A du Boulonnais		Pays Boulonnais		Nord-Pas de Calais	
	Établissements	Postes de travail	Établissements	Postes de travail	Établissements	Postes de travail
Social	59	1 550	79	2 208	2 093	61 850
Éducation	37	1 000	47	1 144	1 171	30 076
Santé	8	76	8	76	204	8 730
Sport	47	131	55	136	1 726	3 353
Culture et loisirs	33	48	39	70	972	2 521
Services aux entreprises	9	78	11	91	333	5 039
Agrégation de secteurs *	15	119	20	133	337	2 371
Non classé	72	524	89	541	2 037	10 428
Ensemble des associations	280	3 526	348	4 399	8 873	124 368

** Agrégation des secteurs d'activité suivants : «Industrie», «Construction», «Commerce», «Transports», «Activités Immobilières», «Services aux entreprises», «Hôtels et restaurants», «Services personnels et domestiques».

Les secteurs du « Social » et de l'« Education » sont très représentés dans le tissu associatif de l'agglomération boulonnaise comme celui de la région Nord-Pas de Calais.

L'agglomération boulonnaise dénombre :

- 59 associations dans le secteur « Social » pourvoyeuses de plus de 1 550 postes de travail.
- 37 associations dans le secteur de l'« Education » pourvoyeuses de 1 000 postes de travail.

Document co-rédigé par la Communauté d'agglomération du Boulonnais et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Nord-Pas de Calais